

INSTITUT  
DE LA STATISTIQUE  
DU QUÉBEC

[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

## TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

### La répartition des employés réguliers à temps plein

Résultats de l'Enquête  
sur la rémunération globale  
au Québec

Collecte 2014



Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

**Institut de la statistique du Québec**  
**200, chemin Sainte-Foy**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 5T4**  
**Téléphone : 418 691-2401**

**ou**

**Téléphone : 1 800 463-4090**  
**(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)**

**Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)**

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2016  
ISBN 978-2-550-74662-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 1999

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

**Janvier 2016**

Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec réalise son *Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). Cette enquête permet de colliger de l'information sur la rémunération de l'ensemble des emplois des entreprises visées. D'une part, l'ERG permet à l'Institut de répondre à son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois et, d'autre part, de mettre à la disposition du public une banque de données très complète sur la rémunération des emplois dans les divers secteurs de l'activité économique.

L'Institut a pour objectif d'exploiter les différents types de renseignements contenus dans l'ERG. Ainsi, le présent document trace, à partir des données de la collecte 2014 de l'enquête, un portrait de la répartition des employés réguliers à temps plein dans les entreprises québécoises de 200 employés et plus. L'univers estimé compte, en 2014, approximativement 882 entreprises et le nombre d'employés réguliers à temps plein y travaillant est estimé à 958 380; 46 % de ces derniers sont dans le secteur public alors que 54 % se trouvent dans le secteur privé.

La répartition de ces employés est analysée selon les groupes de compétence et le domaine d'activité de la *Classification nationale des professions* (CNP), et ce, pour diverses ventilations (secteur, taille de l'entreprise, syndicalisation). Une analyse de la répartition de l'effectif selon le genre est également présentée.

L'Institut remercie les répondants de l'enquête pour leur collaboration et les membres de son personnel ayant participé aux diverses phases de l'enquête et au traitement des données.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Ce rapport a été réalisé par :	Nathalie Mongeau
La coordination a été assurée par :	Nadège Jean
Direction des statistiques du travail et de la rémunération :	Patrice Gauthier, directeur
Ont apporté leur précieuse collaboration :	Mario Haché, développement méthodologique et traitement statistique des données Pascal Michel et Dominique Sam-Pan, traitement informatique des données Francine Patenaude, traitement de texte et mise en page Nicole Descroisselles, révision linguistique

## Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014* :

- Les répondantes et répondants de l'enquête, à qui nous voulons exprimer toute notre reconnaissance pour leur collaboration et leur patience; sans leur participation, aucun résultat n'aurait pu être produit.
- L'équipe de l'ERG à la Direction des statistiques du travail et de la rémunération : Ann Doucet (coordonnatrice, enquêtes), Paule Maurais (chargée de collecte), Marilyn Barbieri, David Chapados, Marie-Pier Dionne, Francine Ducharme, Marie-Josée Dufour, Mickaël Ferchiou, Alexandre Gaudreault, Roxanne Gingras, Mélanie Grenier, Linda Jacques, Marianne Julien, Guy Lavoie, Danielle Martin, Maxime Migneault, Patrick Potvin et Julie Prince, pour la collecte des données sur la rémunération.
- Les directions contributrices, soit : la Direction de la méthodologie et de la qualité : Mario Haché et Chantal Caouette; la Direction des stratégies et des opérations de collecte : Annie Bellefeuille, Caroline Leduc, Steeve Tremblay, Mélanie Courtemanche et les intervieweurs; la Direction des services informationnels et technologiques : Lyne Bélanger, Gérald Benoit et Guy Pérusse.

## Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, bureau 400  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384  
Télécopieur : 514 876-1767  
Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

## Signes conventionnels

Ce rapport utilise les symboles suivants :

- ... N'ayant pas lieu de figurer
- .. Donnée non disponible
- x Donnée confidentielle

## Avertissements

En raison de l'arrondissement des données et des critères de confidentialité, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Dans tout le texte, les mots *salariés, employés, professionnels, techniciens*, etc. font indifféremment référence au masculin et au féminin.

<b>INTRODUCTION</b>	11
<b>CHAPITRE 1 - LES CONCEPTS ET LA MÉTHODOLOGIE</b>	
<b>1.1 Principaux concepts</b>	12
1.1.1 <i>Classification nationale des professions</i>	12
<b>1.2 Méthodologie et approche de collecte</b>	13
1.2.1 Plan de sondage	13
1.2.2 Collecte des données	15
1.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence	15
1.2.4 Traitement et analyse des données	15
1.2.5 Interprétation des résultats	17
<b>CHAPITRE 2 - LA RÉPARTITION DES EMPLOYÉS RÉGULIERS À TEMPS PLEIN</b>	
<b>2.1 Répartition des employés selon le domaine d'activité</b>	21
<b>2.2 Répartition des employés selon le groupe de compétence</b>	25
<b>2.3 Répartition des employés selon le domaine d'activité et le groupe de compétence</b>	29
<b>2.4 Répartition des employés selon le groupe de compétence et le genre</b>	36



## Chapitre 1

1.1	Description des niveaux de compétence	12
1.2	Qualité des estimations selon le coefficient de variation	16

## Chapitre 2

2.1	Répartition des employés réguliers à temps plein selon le domaine d'activité de la CNP, diverses ventilations, Québec, 2014	22
2.2	Répartition des employés réguliers à temps plein selon le groupe de compétence de la CNP, diverses ventilations, Québec, 2014	26
2.3	Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence et domaine d'activité, ensemble du Québec, secteurs public et privé, 2014	30
2.4	Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence et domaine d'activité, administrations québécoise, fédérale et municipale, Québec, 2014	32
2.5	Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence et domaine d'activité, ensemble des syndiqués, des non-syndiqués et secteur « autre public », Québec, 2014	34
2.6	Répartition des employés réguliers à temps plein selon le genre et le groupe de compétence de la CNP, diverses ventilations, Québec, 2014	38





Le présent document trace, à partir des données de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014*, un portrait de la répartition des employés réguliers à temps plein dans les entreprises de 200 employés et plus. Ce document comporte deux chapitres. Le premier décrit les principaux concepts et éléments méthodologiques. Le système de la *Classification nationale des professions* y est présenté de même que les principaux éléments méthodologiques et l'approche de collecte (plan de sondage, collecte des données, précisions sur les données et périodes de référence, traitement et analyse des données). Des précisions sur l'interprétation des résultats viennent compléter le chapitre.

Le deuxième chapitre porte sur la répartition des employés réguliers à temps plein. La première section présente les résultats de la répartition des employés selon le domaine d'activité, la seconde, selon le groupe de compétence et la troisième, selon le domaine d'activité et le groupe de compétence, et ce, pour diverses ventilations; les ventilations choisies le sont en fonction de la qualité des données qu'elles offrent. Quant à la dernière section, elle présente la répartition des employés selon le genre et le groupe de compétence pour les ventilations suivantes : secteur public, secteur privé et statut de syndicalisation.





L'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) recueille de l'information sur la rémunération et l'effectif de tous les emplois dans les entreprises de 200 employés et plus au Québec.

Ce chapitre décrit certains des concepts utilisés dans l'ERG ainsi que la méthodologie de cette enquête. Les éléments abordés sont ceux utiles à l'analyse de la répartition de l'effectif qui fait l'objet du présent document. Le lecteur peut consulter le rapport *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec* pour plus de détails sur la méthodologie de l'enquête.

## 1.1 Principaux concepts

### 1.1.1 Classification nationale des professions

L'Institut collige dans l'ERG des données relatives aux professions telles que définies dans la *Classification nationale des professions* (CNP) 2011<sup>1</sup>. La CNP est un système de classement des emplois reconnu à l'échelle canadienne et comparable aux systèmes d'autres pays. Cet outil permet de classer les emplois d'une entreprise à l'aide de la description de tâches normalisée définie pour chacun des 500 groupes de base.

La matrice de la CNP est un outil qui classifie les professions à l'aide d'un code de quatre chiffres, soit le niveau de précision le plus élevé. Il est cependant possible de classer les emplois avec un degré de précision moindre. Par exemple, pour les besoins de l'ERG, l'Institut utilise le plus souvent la codification à trois chiffres. Cette classification est faite en fonction du niveau de compétence (voir tableau 1.1) et du domaine ou genre d'activité. Les trois chiffres du code CNP donnent de l'information sur la profession; le premier indique le domaine, le second désigne le niveau de compétence généralement requis pour l'emploi, alors que le dernier sert à classer les différents corps d'emploi. Prenons, par exemple, le code 213. Le premier chiffre (2) révèle qu'il s'agit d'une profession du domaine « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés ». Le deuxième chiffre (1) signifie qu'une formation universitaire est

généralement requise pour occuper ce poste. Ensemble, ces deux chiffres indiquent déjà que cette profession se classe dans le grand groupe 21, soit celui du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées. Le troisième chiffre désigne le groupe intermédiaire, en l'occurrence celui des professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique.

Tableau 1.1  
Description des groupes de compétence

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion</b></li> </ul>
Groupe d'emplois qui englobe les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs et intermédiaires. Le titulaire de l'emploi consacre plus de 50 % de son temps de travail à des activités de gestion.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formation universitaire – niveau A</b></li> </ul>
Ensemble des programmes d'études universitaires sanctionnées par un diplôme de premier cycle, de deuxième cycle ou de troisième cycle.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formation collégiale – niveau B</b></li> </ul>
Ensemble des programmes d'études postsecondaires sanctionnées par un diplôme d'études collégiales préuniversitaires, un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) qui mène généralement au marché du travail. Une formation technique vise une ou plusieurs fonctions du travail de technicienne ou de technicien. Ce niveau est aussi attribué au personnel qui exerce des fonctions de supervision ou qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple les pompiers, les policiers et les infirmières auxiliaires).
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formation de niveau secondaire ou spécifique à l'emploi – niveau C</b></li> </ul>
Ensemble des programmes d'études secondaires et postsecondaires sanctionnées par une attestation d'études professionnelles (AEP) visant l'acquisition des compétences associées à une ou à plusieurs fonctions du travail. Les fonctions du travail associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques et mènent à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé. Une à cinq années d'études secondaires ou jusqu'à deux années de formation en cours d'emploi, de cours de formation externe ou d'expérience de travail précise sont généralement exigées.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formation en cours d'emploi – niveau D</b></li> </ul>
Ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres (sans aucune exigence scolaire particulière), par lesquels les personnes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences.

1. Voici le lien du site officiel de la CNP : [www5.hrsdc.gc.ca/noc/Francais/CNP/2011/bienvenue.aspx](http://www5.hrsdc.gc.ca/noc/Francais/CNP/2011/bienvenue.aspx).

## 1.2 Méthodologie et approche de collecte

### 1.2.1 Plan de sondage

#### *Population visée et base de sondage*

La population visée par l'enquête est constituée de l'ensemble des entreprises comptant au moins 200 employés à temps plein ou à temps partiel dans les différents secteurs du marché du travail au Québec. L'entreprise dont le nombre d'employés varie grandement en fonction des saisons, mais qui emploie 200 personnes et plus au moins 6 mois par année, est incluse dans la population visée de l'enquête.

L'administration fédérale (employés travaillant au Québec) constitue une seule entreprise dans le cadre de l'ERG; c'est également le cas de l'administration québécoise (fonction publique, secteur public de l'éducation et secteur public de la santé et des services sociaux). Dans l'administration municipale, la population visée est définie sur la base de la population desservie par la municipalité plutôt que sur la base du nombre d'employés. Ce sont les municipalités de 25 000 habitants et plus qui font partie de la population visée de l'enquête, et celles-ci comportent généralement au moins 200 employés.

Les secteurs d'activité économique suivants sont exclus de l'enquête :

- agriculture et services relatifs à l'agriculture;
- pêche et piégeage;
- exploitation forestière et services forestiers;
- construction;
- organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux.

Le fichier de référence de la population visée de l'enquête est la Banque de données du registre des entreprises (BDRE) de Statistique Canada. La base de sondage est constituée à partir de ce fichier, en excluant les entreprises classées dans les secteurs non couverts par l'enquête ainsi que celles classées dans les catégories de taille plus petites que 200 employés.

En ce qui concerne les municipalités, l'information pertinente est tirée du tableau *Population totale, municipalités de 15 000 habitants et plus* qui se trouve sur le site Web de l'Institut.

#### *Stratification*

Pour déterminer la taille et la composition de l'échantillon, les entreprises composant la population visée de l'enquête ont été réparties selon trois variables de stratification : privé/public, secteur d'activité économique et taille de l'entreprise.

#### Privé/public

La variable de stratification privé/public répartit les entreprises de la population visée en considérant leur appartenance au secteur privé ou public<sup>2</sup>. Le secteur public, tel que défini ici, correspond au regroupement du secteur « Administration québécoise » et du secteur « Autre public » que l'on retrouve dans le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*.

#### Secteur d'activité économique

En ce qui a trait aux entreprises du secteur public, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe la population visée de la façon suivante :

- éducation (commissions scolaires et cégeps);
- santé et services sociaux;
- administration provinciale (fonction publique du Québec);
- administration fédérale;
- administration municipale;
- universités;
- entreprises publiques (locales, provinciales et fédérales).

2. Le secteur public comprend toutes les unités institutionnelles sous contrôle gouvernemental. Ce contrôle peut prendre la forme de propriété exclusive d'une unité institutionnelle ou d'une participation majoritaire sous forme d'actions donnant droit de vote.

Dans le cas des entreprises du secteur privé, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe la population visée de la manière suivante<sup>3</sup> :

- extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21);
- fabrication (31, 32 et 33);
- commerce (41, 44 et 45);
- transport et entreposage (48 et 49);
- industrie de l'information et industrie culturelle (51);
- finance, assurances, immobilier et location (52 et 53);
- autres secteurs de l'industrie des services<sup>4</sup> (54, 55, 56, 61, 62, 71, 72 et 81), sauf les secteurs suivants : éducation (commissions scolaires et cégeps), universités, santé et services sociaux, entreprises publiques.

### *Taille de l'entreprise*

La troisième variable de stratification, la taille de l'entreprise, est déterminée à partir du nombre d'employés de l'entreprise. Cette stratification répartit les entreprises en deux ou trois catégories. Les bornes définissant les strates de taille varient d'un secteur d'activité à l'autre.

### *Échantillon*

Le plan de sondage de l'enquête est un plan stratifié à deux degrés pour ce qui est de la CNP. Le premier degré consiste en un échantillon stratifié d'entreprises. L'étape du profilage permet de découper l'entreprise en unités de collecte pour lesquelles il est logique de recueillir des données sur la rémunération; une analyse est alors effectuée afin de caractériser l'entreprise en fonction de sa structure organisationnelle, de ses diverses politiques de rémunération, de la syndicalisation ainsi que de la centralisation de ses données sur la rémunération. Dans les entreprises plus complexes (trois unités de collecte et plus), la charge de collecte est diminuée par l'échantillonnage

d'unités de collecte. Cet échantillonnage constitue le deuxième degré du plan de sondage. Les unités de collecte sélectionnées transmettent alors à l'Institut un fichier complet comportant, pour chacun des employés de l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération ainsi que sur des caractéristiques personnelles. Tous les emplois de ce fichier sont codés selon la CNP.

Pour l'ERG 2014, la taille de l'échantillon est de 307 entreprises. La sélection de l'échantillon à l'intérieur des strates est de type aléatoire simple sans remise. Les unités de collecte sont sélectionnées dans les entreprises échantillonnées. Lorsqu'elles sont au nombre de deux ou moins dans une entreprise, elles sont recensées. Dans tout autre cas, il y a une sélection sans remise des unités de collecte avec une probabilité de sélection proportionnelle au nombre d'employés. Au total, parmi les 269 entreprises répondantes, 347 unités de collecte ont été sélectionnées.

### *Cycle de collecte*

L'ERG est réalisée selon un cycle de collecte de trois ans et la participation d'une entreprise est requise pour tout le cycle. Le fardeau est plus important lors de l'année d'introduction dans le groupe de rotation et diminue avec l'évolution du cycle. Dans les strates recensées (par exemple les universités), les entreprises recommencent un nouveau cycle quand le précédent est terminé.

Afin d'implanter le cycle de collecte de trois ans, la population de l'ERG a été divisée en trois blocs égaux. Un échantillon d'entreprises a été sélectionné dans chacun de ces blocs : un premier groupe d'entreprises a été introduit lors de l'ERG 2006 (groupe de rotation A), un autre l'a été lors de l'ERG 2007 (groupe de rotation B), et l'échantillon a été complété avec le groupe de rotation C, ajouté lors de l'ERG 2008. L'introduction des groupes de rotation s'est donc faite progressivement d'une année à l'autre.

3. La classification utilisée est le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012*.

4. Il s'agit des secteurs suivants : services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement; services d'enseignement (excluant le secteur public); soins de santé et assistance sociale (excluant le secteur public); arts, spectacles et loisirs; hébergement et services de restauration.

À partir de l'ERG 2009, il y a renouvellement du tiers de l'échantillon chaque année, avec le tirage d'un nouveau groupe de rotation. Ainsi, en 2014, le groupe de rotation F a été remplacé par le groupe I, sélectionné lui aussi dans le bloc 3.

### 1.2.2 Collecte des données

Dans le cadre de l'ERG, plusieurs étapes et modes de collecte différents ont été implantés. Dans la collecte de type « standard », soit la plus complète (année 1 du cycle), la première étape est une entrevue téléphonique avec le répondant de l'entreprise. Cette entrevue permet de préciser les besoins de l'Institut relativement à la réception d'un fichier de rémunération et d'autres documents pertinents. Ce fichier contient, pour chaque employé de l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération (titre d'emploi, classification, salaire, échelle salariale, heures régulières de travail) ainsi que sur ses caractéristiques personnelles (sexe, date d'embauche, statut de syndicalisation). Tous ces renseignements reçus sont ensuite analysés et traités, ce qui constitue la deuxième étape. La troisième étape consiste à faire la codification CNP des emplois. Finalement, une entrevue en face-à-face avec le répondant est réalisée, principalement dans le but de faire les appariements d'emplois et de compléter la collecte des données sur les avantages sociaux et la rémunération variable.

Tous les emplois des entreprises sont codés selon la CNP par des professionnels de l'Institut à l'an un du cycle de collecte. La codification se fait à l'aide de trois chiffres (groupes intermédiaires) ou de quatre (groupes de base).

Afin d'assurer la bonne qualité des codes attribués, le processus de codification CNP comporte jusqu'à quatre étapes distinctes. Une codification de tous les emplois est d'abord effectuée par l'analyste-enquêteur responsable du dossier de l'entreprise. Par la suite, une deuxième codification, cette fois-ci partielle, est faite par un autre analyste-enquêteur et un rapport de concordance est produit. Un troisième codage (partiel) est prévu lorsque la concordance entre les deux premiers codages est insuffisante; des règles d'acceptation ou de rejet des codes permettent de s'assurer de la qualité de la codification. Toutefois, si la concordance entre les trois exercices de codage ne respecte pas les règles de

qualité, la codification initiale est rejetée et tous les emplois doivent être codés de nouveau.

### 1.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence

Les données relatives à l'effectif concernent les employés réguliers à temps plein et sont celles en vigueur en 2012, 2013 ou 2014 – selon l'année d'introduction de l'entreprise dans l'enquête – pour tous les secteurs, sauf l'administration québécoise. Dans l'administration québécoise, c'est la période du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 qui est considérée et ce sont également les employés réguliers à temps plein qui sont pris en compte; ces derniers sont cependant mesurés sous forme d'équivalents à temps complet.

### 1.2.4 Traitement et analyse des données

Plusieurs traitements et calculs sont nécessaires afin de produire des résultats.

#### *Pondération*

La pondération a pour objectif d'associer à chaque unité répondante le nombre d'unités (le poids) qu'elle « représente » dans la population visée. L'utilisation de ce poids à l'étape d'estimation permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire des inférences adéquates à cette population, bien qu'elle n'ait pas été observée dans sa totalité. Le calcul du poids tient compte de deux éléments : la probabilité de sélection à chaque degré du plan de sondage et l'ajustement pour la non-réponse.

#### *Méthode d'estimation*

Dans cette enquête, deux types d'estimations sont tirés des données de l'échantillon : l'estimation des paramètres (moyenne, total, proportion) et l'estimation de la précision associée à chacun de ces paramètres. Tous les paramètres estimés ont été produits avec des données pondérées afin qu'ils puissent être inférés à la population visée.

### *Fiabilité des estimations et erreur d'échantillonnage*

Les résultats publiés dans ce rapport représentent des estimations de la situation qui a cours dans la population visée définie de l'enquête. Ainsi, l'utilisation de ces résultats à des fins d'évaluation de la situation dans les secteurs d'activité économique exclus de l'univers de référence serait inappropriée. De plus, l'enquête reflète la situation des entreprises de 200 employés et plus. Il serait donc non fondé d'extrapoler les résultats de la présente enquête aux entreprises comptant moins de 200 employés.

Comme les données proviennent d'un échantillon plutôt que de l'ensemble de la population visée, les estimations (moyenne, total, proportion) comportent une erreur d'échantillonnage que l'on peut mesurer. En général, cette erreur d'échantillonnage est d'autant plus importante que les estimations sont produites pour des petits domaines. La marge d'erreur est une mesure de précision qui sert d'abord à estimer un intervalle de confiance autour de l'estimation produite. Elle peut être calculée à partir d'une mesure appelée « erreur type d'une estimation d'échantillon », où l'erreur type représente la racine carrée de la variance estimée.

Le coefficient de variation (CV)<sup>5</sup> permet aussi de quantifier la précision associée à une estimation. Plus le CV est faible, plus l'estimation est précise et, à l'inverse, un CV élevé commande la prudence.

### *Qualité des données*

Dans le cadre de l'ERG 2014, les taux d'admissibilité à l'enquête sont supérieurs à 90 % dans chacun des secteurs. Quant au taux de réponse, il est excellent, se situant à 90,0 % pour les entreprises du secteur privé, et à 98,6 % dans le secteur « autre public ».

Le tableau 1.2 indique la qualité de l'estimation en fonction de la valeur du coefficient de variation. Les CV ne figurent pas dans les tableaux de la section portant sur les résultats. Lorsque les estimations sont de qualité « Passable » ou « Faible », elles sont accompagnées d'un ou deux astérisques dans les tableaux de résultats.

Tableau 1.2  
**Qualité des estimations selon le coefficient de variation**

Coefficient de variation (CV)	Qualité de l'estimation
≤ 5 %	Excellente
5 % < CV ≤ 10 %	Très bonne
10 % < CV ≤ 15 %	Bonne
15 % < CV ≤ 25 %	Passable (*)
> 25 %	Faible (**)

### *Confidentialité des données*

Conformément à sa loi constitutive, l'Institut doit respecter la confidentialité des données recueillies. Dans la présente enquête, les règles suivantes ont été appliquées :

- une statistique est confidentielle si elle est calculée à partir d'un petit nombre d'entreprises;
- une statistique est également confidentielle si seulement quelques entreprises contribuent à un grand pourcentage de sa valeur.

Aux fins d'application de ces règles de confidentialité, la contribution des données d'une entreprise à la valeur statistique est prise en compte. Cette contribution dépend du nombre d'employés (pondération par l'effectif).

Les données de l'administration québécoise (commissions scolaires et cégeps, santé et services sociaux, fonction publique du Québec) et celles de l'administration fédérale font exception parce qu'elles sont d'ordre public.

5. Exprimé en pourcentage, le CV est obtenu en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation elle-même.



### 1.2.5 Interprétation des résultats

Un test global du khi-deux (test d'indépendance) a été effectué pour vérifier l'association entre les variables d'analyse (domaines d'activité et groupes de compétence) et le secteur de provenance des effectifs. En présence d'un test significatif et afin d'analyser les différences observées entre les proportions, les intervalles de confiance ont été examinés. La règle de décision est la suivante : l'absence de chevauchement entre les intervalles des résultats comparés indique une différence significative. Lorsqu'il y a un recouvrement, il n'est pas possible de conclure à une différence sur le plan statistique. Dans les cas où l'écart semble important et qu'il y a un léger chevauchement, un test statistique sur la différence des moyennes est appliqué afin de voir si les deux estimations sont statistiquement différentes ou non.



## **La répartition des employés réguliers à temps plein**

---

Constitué de l'ensemble des entreprises de 200 employés et plus dans les différents secteurs du marché du travail au Québec, l'univers estimé de l'ERG compte approximativement 882 entreprises. Le nombre estimé d'employés réguliers à temps plein dans les entreprises de 200 employés et plus est de 958 380 (voir tableau 2.1). Le secteur public en compte 443 540 (46 %) alors que le secteur privé en regroupe 514 840 (54 %). Les résultats ventilés selon la syndicalisation indiquent qu'il y a 566 360 employés syndiqués (59 %) et 392 020 non-syndiqués (41 %).

L'analyse portant sur l'ensemble des employés est basée sur 140 groupes intermédiaires de la CNP. Cette classification est faite en fonction du groupe de compétence et du domaine ou genre d'activité. Les trois chiffres du code CNP donnent de l'information sur la profession; le premier indique le domaine, le second désigne le niveau de compétence généralement requis pour l'emploi, alors que le dernier sert à classer les différents groupes intermédiaires. Cependant, certains emplois n'ont pu être codés en raison de l'ambiguïté du titre d'emploi et de l'impossibilité d'attribuer un code CNP équivalent. Au total, 98,6 % des employés ont pu se voir attribuer un code.

L'analyse des résultats est basée sur le chevauchement des intervalles de confiance. En effet, nous avons examiné les intervalles de confiance des deux résultats que l'on désirait comparer. La règle de décision est la suivante : l'absence de chevauchement entre les intervalles indique une différence significative entre les deux résultats. Lorsqu'il y a recouvrement des intervalles de confiance, on considère que le résultat est similaire dans les deux secteurs comparés.

Dans le chapitre portant sur les résultats, la première section présente la répartition des employés réguliers à temps plein selon le domaine d'activité (tableau 2.1), la deuxième, selon le groupe de compétence (tableau 2.2), alors que la troisième affiche la répartition selon le domaine et le groupe de compétence (tableaux 2.3 à 2.5), et ce, pour diverses ventilations.

Quant à la dernière section, elle trace un portrait de l'effectif selon le genre et le groupe de compétence pour les ventilations suivantes : secteur public, secteur privé et statut de syndicalisation (tableau 2.6).

## 2.1 Répartition des employés selon le domaine d'activité (voir tableau 2.1)

### *Ensemble du Québec*

- Dans l'ensemble du Québec, le domaine d'activité « Affaires, finance et administration » compte la proportion la plus élevée d'employés (24,5 %), suivi des domaines « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » (16,8 %) et « Vente et services » (15,7 %). Dans quatre domaines, les pourcentages varient de 7,4 % à 13,1 %. En revanche, deux domaines présentent de plus faibles poids; il s'agit des domaines « Arts, culture, sports et loisirs » (2,2 %) et « Ressources naturelles, agriculture et production connexe » (0,5 %).
- Dans 7 ventilations sur 22, c'est le domaine d'activité « Affaires, finance et administration » qui présente la plus grande proportion d'employés.
- La répartition des employés est très différente dans les secteurs public et privé. En effet, les proportions diffèrent dans sept des neuf domaines d'activité. Il n'est pas surprenant que le secteur public regroupe un pourcentage plus important d'employés dans les domaines « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » et « Secteur de la santé » (respectivement 34,4 % et 14,8 % des employés comparativement à 1,6 % et 1,1 % dans le secteur privé). Le secteur privé, pour sa part, affiche une plus grande proportion d'employés dans cinq domaines d'activité, notamment les domaines « Vente et services » et « Fabrication et services d'utilité publique » (respectivement 24,4 % et 15,0 % par rapport à 5,6 % et 0,6 % dans le secteur public). Enfin, dans les deux secteurs d'appartenance, le domaine « Affaires, finance et administration » regroupe un pourcentage important de l'effectif, soit environ 25 %.
- La répartition est également très différente lorsqu'on prend en compte la syndicalisation des employés. En effet, les proportions diffèrent dans tous les domaines d'activité, à l'exception du domaine « Fabrication et services d'utilité publique » pour lequel les proportions sont similaires. Le poids des employés syndiqués est plus élevé que celui

des non-syndiqués dans les trois domaines d'activité suivants : « Secteur de la santé », « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » et « Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés ». Dans les cinq autres domaines d'activité, le pourcentage chez les employés non syndiqués est plus important que celui estimé chez les syndiqués.

- Le taux de syndicalisation est très élevé dans les domaines « Secteur de la santé » (89,2 %) et « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » (86,4 %). Il faut mentionner que respectivement 89,1 % et 69,8 % des employés de ces domaines proviennent de l'administration québécoise où la quasi-totalité des employés sont syndiqués. Également, plus de 50 % des employés sont syndiqués dans les domaines « Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés » (73,8 %), « Fabrication et services d'utilité publique » (61,7 %) et « Ressources naturelles, agriculture et production connexe » (52,4 %). Dans les quatre autres domaines, le taux de syndicalisation varie de 39,3 % (« Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés ») à 48,4 % (« Affaires, finance et administration »).

### *Secteur privé*

- La répartition selon la syndicalisation des employés du secteur privé diffère dans quatre des neuf domaines d'activité. Le poids des employés syndiqués est supérieur à celui des employés non syndiqués dans les domaines « Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés » et « Fabrication et services d'utilité publique » (respectivement 24,9 % et 26,8 % comparativement à 6,6 % et 8,9 % pour les non-syndiqués). En revanche, la proportion d'employés non syndiqués est plus importante que celle évaluée pour les employés syndiqués dans deux domaines d'activité, soit « Affaires, finance et administration » et « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés » (respectivement 30,9 % et 21,1 % par rapport à 10,5 % et 6,5 %).

Tableau 2.1

**Répartition des employés réguliers à temps plein selon le domaine d'activité<sup>1</sup> de la CNP, diverses ventilations, Québec, 2014**

Secteur	Affaires, finance et administration (1)		Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)		Secteur de la santé (3)		Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)		Arts, culture, sports et loisirs (5)		Vente et services (6)	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>234 920</b>	<b>24,5</b>	<b>125 680</b>	<b>13,1</b>	<b>70 930</b>	<b>7,4</b>	<b>160 770</b>	<b>16,8</b>	<b>20 870</b>	<b>2,2</b>	<b>150 590</b>	<b>15,7</b>
Syndiqué	113 700	20,1	49 390	8,7	63 280	11,2	138 970	24,5	8 980	1,6	66 090	11,7
Non syndiqué	121 220	30,9	76 290	19,5	7 650 *	2,0	21 800	5,6	11 890 *	3,0	84 490	21,6
Privé	123 500	24,0	83 200	16,2	5 450 **	1,1	8 140	1,6	12 910 *	2,5	125 610	24,4
Public	111 420	25,1	42 480	9,6	65 480	14,8	152 630	34,4	7 960	1,8	24 980	5,6
<b>Privé</b>												
Employés syndiqués	18 320 *	10,5	11 380	6,5	2 370 **	1,4	3 130 **	1,8	2 670 *	1,5	42 990 *	24,6
Employés non syndiqués	105 170	30,9	71 820	21,1	3 080 **	0,9	5 010	1,5	10 250 *	3,0	82 620	24,3
Entreprises de 200 à 499 employés	17 660	18,4	12 930 *	13,5	4 530 **	4,7	3 350 **	3,5	2 920 **	3,0	18 300 *	19,1
Entreprises de 500 employés et plus	105 840	25,3	70 270	16,8	920 **	0,2	4 780	1,1	9 990 *	2,4	107 310	25,6
RMR <sup>3</sup> de Montréal	87 670	28,3	57 150	18,4	5 110 **	1,6	6 360 *	2,0	9 740 *	3,1	77 130	24,9
RMR de Québec	13 330	26,2	8 330	16,4	30 **	0,1	380	0,7	1 260 **	2,5	15 860 *	31,1
Finance, assurances, immobilier et location	37 020	59,9	5 540	9,0	x	x	1 170	1,9	220	0,4	15 450	25,0
Hébergement et restauration	610 **	6,8	x	x	x	x	x	x	x	x	7 580 **	83,9
Commerce	18 190	19,1	2 900	3,0	x	x	580 **	0,6	1 620 *	1,7	54 900	57,7
Fabrication	23 990	13,8	30 670 *	17,6	130 **	0,1	960 *	0,6	1 470 *	0,8	10 870	6,3
Transport et entreposage	4 860	17,2	2 760 *	9,8	x	x	450 **	1,6	60	0,2	2 190	7,8
<b>Public</b>												
Administration québécoise	47 200	18,0	14 380	5,5	63 190	24,1	112 150	42,8	2 940	1,1	13 500	5,1
Administration municipale (25 000 habitants et plus)	9 760	22,5	5 130	11,8	10	0,0	14 600	33,6	1 350	3,1	2 170	5,0
Administration fédérale	19 630	47,4	8 570	20,7	570	1,4	10 470	25,3	870	2,1	360	0,9
Universitaire	6 980	28,8	2 620	10,8	x	x	11 410	47,1	830	3,4	1 060	4,4
Entreprises publiques	27 850	38,6	11 790	16,3	x	x	4 000	5,5	1 960	2,7	7 890	10,9
Administration municipale												
Population 100 000 et plus	7 550	21,4	4 120	11,7	x	x	12 740	36,2	950	2,7	1 800	5,1
Population 25 000 à 99 000	2 200	26,9	1 010	12,3	x	x	1 860 *	22,7	400	4,9	380	4,6

■ Résultat le plus élevé de la comparaison par paire de deux secteurs d'appartenance.

\* Précision passable; utiliser avec prudence.

\*\* Précision faible; utiliser avec circonspection; estimation fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

- Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.
- Le total des éléments peut être différent de la somme en raison des arrondissements.
- Région métropolitaine de recensement (RMR) : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)		Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)		Fabrication et services d'utilité publique (9)		Emplois non codés		Total <sup>2</sup>		Secteur
n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
<b>97 070</b>	<b>10,1</b>	<b>4 680 *</b>	<b>0,5</b>	<b>79 900</b>	<b>8,3</b>	<b>12 990</b>	<b>1,4</b>	<b>958 380</b>	<b>100,0</b>	<b>Ensemble du Québec</b>
71 630	12,6	2 450 **	0,4	49 300	8,7	2 580 *	0,5	566 360	100,0	Syndiqué
25 440	6,5	2 230 **	0,6	30 600	7,8	10 410	2,7	392 020	100,0	Non syndiqué
66 050	12,8	4 070 **	0,8	77 020	15,0	8 900 *	1,7	514 840	100,0	Privé
31 020	7,0	610	0,1	2 880	0,6	4 090	0,9	443 540	100,0	Public
43 450	24,9	1 890 **	1,1	46 760	26,8	1 820 **	1,0	174 770	100,0	Privé
22 590	6,6	2 170 **	0,6	30 260 *	8,9	7 080 *	2,1	340 060	100,0	Employés syndiqués
14 990 **	15,7	1 410 **	1,5	18 080 *	18,9	1 570 **	1,6	95 740	100,0	Employés non syndiqués
51 060	12,2	2 660 **	0,6	58 940	14,1	7 320 *	1,7	419 100	100,0	Entreprises de 200 à 499 employés
27 650	8,9	160 **	0,1	34 120 *	11,0	5 120 *	1,7	310 220	100,0	Entreprises de 500 employés et plus
6 470 *	12,7	x	x	3 290 **	6,5	1 610 **	3,2	50 920	100,0	RMR <sup>2</sup> de Montréal
40	0,1	x	x	50	0,1	2 330	3,8	61 810	100,0	RMR de Québec
560 **	6,2	x	x	x	x	70 **	0,8	9 040	100,0	Finance, assurances, immobilier et location
13 700 **	14,4	x	x	1 630 **	1,7	1 470 **	1,5	95 220	100,0	Hébergement et restauration
26 280	15,1	2 750 **	1,6	73 550	42,3	3 180 **	1,8	173 840	100,0	Commerce
17 570	62,2	90 **	0,3	x	x	110	0,4	28 250	100,0	Fabrication
5 180	2,0	150	0,1	230	0,1	3 410	1,3	262 330	100,0	Transport et entreposage
8 730	20,1	380	0,9	1 060	2,4	220	0,5	43 400	100,0	Public
740	1,8	60	0,1	110	0,3	x	x	41 380	100,0	Administration québécoise
500	2,1	x	x	x	x	190	0,8	24 190	100,0	Administration municipale (25 000 habitants et plus)
15 870	22,0	x	x	x	x	280	0,4	72 240	100,0	Administration fédérale
6 920	19,6	x	x	740	2,1	170	0,5	35 220	100,0	Universitaire
1 810	22,2	x	x	320	3,9	50 **	0,6	8 180	100,0	Entreprises publiques
										Administration municipale
										Population 100 000 et plus
										Population 25 000 à 99 000

- Le taux de syndicalisation est élevé dans les domaines d'activité « Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés » et « Fabrication et services d'utilité publique » ; il s'établit respectivement à 65,8 % et 60,7 %. Dans les autres domaines, le taux est plus faible; il varie de 13,7 % dans le domaine « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés » à 46,4 % dans le domaine « Ressources naturelles, agriculture et production connexe ».
- La proportion d'employés est différente dans trois domaines d'activité lorsque l'on considère la taille des entreprises. Dans les deux strates de taille, les domaines « Affaires, finance et administration » et « Vente et services » regroupent le plus fort pourcentage de l'effectif du domaine, soit respectivement 25,3 % et 25,6 % dans les entreprises de 500 employés et plus et 18,4 % et 19,1 % dans celles de 200 à 499 employés. En ce qui concerne le premier domaine, la proportion dans les grandes entreprises est plus importante que celle estimée dans les entreprises de moindre taille alors que dans le second, la différence n'est pas significative. Enfin, dans six des neuf domaines d'activité, il n'y a pas de différence significative dans le poids des employés selon la taille de l'entreprise.
- En ce qui a trait à la région métropolitaine de recensement (RMR), le pourcentage d'employés du secteur privé est plus élevé dans la RMR de Montréal que dans la RMR de Québec pour les domaines d'activité « Secteur de la santé », « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » et « Ressources naturelles, agriculture et production connexe ». Dans les six autres domaines, il n'y a pas de différence significative à ce chapitre.
- Parmi tous les secteurs présentés, c'est dans celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location que la proportion d'employés du domaine d'activité « Affaires, finance et administration » est la plus forte, soit 59,9 % de l'effectif de ce secteur. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration et du commerce comptent un pourcentage important d'employés dans le domaine d'activité « Vente et services », soit respectivement 83,9 % et 57,7 %, alors que le secteur de la fabrication montre le plus grand pourcentage d'employés pour le domaine d'activité « Fabrication et services d'utilité publique »

(42,3 %). Dans le secteur du transport et de l'entreposage, c'est la proportion d'employés du domaine d'activité « Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés » qui est la plus élevée (62,2 % de l'effectif du secteur).

### *Secteur public*

- L'examen des administrations québécoise, fédérale et municipale indique que l'administration fédérale présente la proportion d'employés dans le domaine d'activité « Affaires, finance et administration » la plus forte (47,4 %), suivie de l'administration municipale (22,5 %) et de l'administration québécoise (18,0 %). Les responsabilités fédérales sont donc davantage de nature administrative que celles des deux autres paliers de l'administration publique. Une autre différence concerne les domaines d'activité « Secteur de la santé » et « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » pour lesquels l'administration québécoise compte un pourcentage important d'employés (respectivement 24,1 % et 42,8 %). L'administration municipale regroupe également une proportion élevée d'employés (33,6 %) dans le domaine d'activité « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux ». Cela s'explique par le fait que les policiers et les pompiers font partie de ce domaine.
- C'est dans le secteur universitaire que l'on retrouve le pourcentage le plus important d'employés pour le domaine d'activité « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux », soit 47,1 %.
- Quant à la taille de la population desservie par l'administration municipale, le pourcentage d'employés est plus grand dans les municipalités de 100 000 habitants et plus pour le domaine d'activité « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » (36,2 % de l'effectif comparativement à 22,7 % dans les administrations municipales de 25 000 à 99 999 habitants). Ce domaine compte les policiers et les pompiers et ces derniers sont plus nombreux dans les grandes villes. Dans cinq domaines, la proportion d'employés estimée est plus élevée dans les administrations municipales de 25 000 à 99 999 habitants que dans celles de 100 000 habitants et plus.



## 2.2 Répartition des employés selon le groupe de compétence (voir tableau 2.2)

### *Ensemble du Québec*

- Dans l'ensemble du Québec, les proportions d'employés occupant des emplois exigeant une formation collégiale et universitaire sont de 30,3 % et 28,5 % respectivement, alors que la formation de niveau secondaire regroupe 26,2 % de l'effectif. Un pourcentage plus bas est estimé dans le groupe de gestion (7,1 %) et le niveau formation en cours d'emploi (6,6 %).
- Dans la plupart des ventilations présentées, la proportion d'employés occupant des emplois de formation collégiale par rapport à l'effectif total se situe entre 25 % et 32 %. Dans l'administration municipale, la proportion est supérieure (57,2 %).
- Le poids des employés occupant des emplois nécessitant une formation universitaire, une formation de niveau secondaire et une formation en cours d'emploi est plus important chez les employés syndiqués que chez les non-syndiqués (respectivement 30,6 % et 25,5 % pour le premier groupe, 29,1 % et 21,9 % pour le deuxième et 8,5 % et 3,9 % pour le troisième). Par contre, comme on peut s'y attendre, la proportion d'employés occupant des emplois de gestion est plus faible chez les syndiqués que chez les non-syndiqués (respectivement 0,5 % et 16,5 %). Chez les employés occupant des emplois de formation collégiale, il n'y a pas de différence significative selon que les employés sont syndiqués ou non (environ 30 % dans les deux cas).
- Plus de 60 % des employés sont syndiqués dans les niveaux formation universitaire, formation collégiale, formation de niveau secondaire et formation en cours d'emploi. Comme on peut s'y attendre, le groupe de la gestion affiche le taux de syndicalisation le plus faible (4,3 %).

Tableau 2.2

**Répartition des employés réguliers à temps plein selon le groupe de compétence de la CNP<sup>1</sup>, diverses ventilations, Québec, 2014**

Secteur	Gestion		Formation universitaire		Formation collégiale <sup>2</sup>		Formation de niveau secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>67 730</b>	<b>7,1</b>	<b>273 240</b>	<b>28,5</b>	<b>290 100</b>	<b>30,3</b>	<b>250 850</b>	<b>26,2</b>
Syndiqué	2 930	0,5	173 120	30,6	174 880	30,9	164 830	29,1
Non syndiqué	64 800	16,5	100 130	25,5	115 220	29,4	86 020	21,9
Privé	43 110	8,4	93 060	18,1	156 840	30,5	168 920	32,8
Public	24 620	5,6	180 190	40,6	133 270	30,0	81 930	18,5
<b>Privé</b>								
Employés syndiqués	140 **	0,1	10 180 **	5,8	49 620	28,4	84 250	48,2
Employés non syndiqués	42 980	12,6	82 880	24,4	107 220	31,5	84 680	24,9
Entreprises de 200 à 499 employés	7 020	7,3	15 020 *	15,7	34 980	36,5	27 090	28,3
Entreprises de 500 employés et plus	36 090	8,6	78 030	18,6	121 860	29,1	141 840	33,8
RMR <sup>4</sup> de Montréal	27 490	8,9	68 350	22,0	88 330	28,5	100 630	32,4
RMR de Québec	4 140 *	8,1	9 340	18,3	16 280	32,0	15 170	29,8
Finance, assurances, immobilier et location	6 050	9,8	18 550	30,0	18 440	29,8	16 410	26,5
Hébergement et restauration	860 **	9,5	280 **	3,1	2 000 *	22,1	1 850 **	20,4
Commerce	15 430	16,2	4 650 *	4,9	25 930 *	27,2	36 220	38,0
Fabrication	8 110	4,7	21 250 *	12,2	51 970	29,9	66 500	38,3
Transport et entreposage	1 410	5,0	2 440	8,6	9 600 *	34,0	14 120	50,0
<b>Public</b>								
Administration québécoise	12 940	4,9	128 250	48,9	65 700	25,0	40 080	15,3
Administration municipale (25 000 habitants et plus)	2 730	6,3	3 980	9,2	24 820	57,2	7 890	18,2
Administration fédérale	3 420	8,3	17 610	42,5	13 810	33,4	6 310	15,2
Universitaire	1 050	4,4	13 760	56,9	6 300	26,0	2 340	9,7
Entreprises publiques	4 480	6,2	16 590	23,0	22 650	31,4	25 310	35,0
Administration municipale								
Population 100 000 et plus	2 040	5,8	3 410	9,7	20 470	58,1	6 390	18,1
Population 25 000 à 99 999	680	8,4	570	6,9	4 350	53,1	1 510	18,5

■ Résultat le plus élevé de la comparaison par paire de deux secteurs d'appartenance.

\* Précision passable; utiliser avec prudence.

\*\* Précision faible; utiliser avec circonspection; estimation fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

- Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (formation universitaire, collégiale, de niveau secondaire et formation en cours d'emploi).
- Ensemble des programmes d'études postsecondaires sanctionnées par un diplôme préuniversitaire ou un diplôme d'études collégiales techniques qui mène généralement au marché du travail. Ce groupe considère également d'autres formations jugées équivalentes (par exemple : celles des pompiers et des infirmières auxiliaires autorisées). Pour plus d'information, voir le site officiel de la CNP.
- Le niveau de compétence « formation en cours d'emploi » comprend les emplois pour lesquels aucune exigence scolaire particulière n'est requise. La formation repose sur un ensemble de processus d'apprentissage, formels ou autres, par lesquels les personnes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences.
- Le total des éléments peut être différent de la somme en raison des arrondissements.
- Région métropolitaine de recensement (RMR) : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Formation en cours d'emploi <sup>3</sup>		Emplois non codés		Total <sup>4</sup>		Secteur
n	%	n	%	n	%	
<b>63 460</b>	<b>6,6</b>	<b>12 990</b>	<b>1,4</b>	<b>958 380</b>	<b>100,0</b>	<b>Ensemble du Québec</b>
48 020	8,5	2 580 *	0,5	<b>566 360</b>	<b>100,0</b>	Syndiqué
15 440	3,9	10 410	2,7	<b>392 020</b>	<b>100,0</b>	Non syndiqué
44 010	8,5	8 900 *	1,7	<b>514 840</b>	<b>100,0</b>	Privé
19 450	4,4	4 090	0,9	<b>443 540</b>	<b>100,0</b>	Public
						Privé
28 780 *	16,5	1 820 **	1,0	<b>174 770</b>	<b>100,0</b>	Employés syndiqués
15 230	4,5	7 080 *	2,1	<b>340 060</b>	<b>100,0</b>	Employés non syndiqués
10 060 *	10,5	1 570 **	1,6	<b>95 740</b>	<b>100,0</b>	Entreprises de 200 à 499 employés
33 950	8,1	7 320 *	1,7	<b>419 100</b>	<b>100,0</b>	Entreprises de 500 employés et plus
20 290 *	6,5	5 120 *	1,7	<b>310 220</b>	<b>100,0</b>	RMR <sup>4</sup> de Montréal
4 380 **	8,6	1 610 **	3,2	<b>50 920</b>	<b>100,0</b>	RMR de Québec
40 **	0,1	2 330	3,8	<b>61 810</b>	<b>100,0</b>	Finance, assurances, immobilier et location
3 990 **	44,2	70 **	0,8	<b>9 040</b>	<b>100,0</b>	Hébergement et restauration
11 530 **	12,1	1 470 **	1,5	<b>95 220</b>	<b>100,0</b>	Commerce
22 840	13,1	3 180 **	1,8	<b>173 840</b>	<b>100,0</b>	Fabrication
570 **	2,0	110	0,4	<b>28 250</b>	<b>100,0</b>	Transport et entreposage
						Public
11 960	4,6	3 410	1,3	<b>262 330</b>	<b>100,0</b>	Administration québécoise
3 760	8,7	220	0,5	<b>43 400</b>	<b>100,0</b>	Administration municipale (25 000 habitants et plus)
250	0,6	x	x	<b>41 380</b>	<b>100,0</b>	Administration fédérale
550	2,3	190	0,8	<b>24 190</b>	<b>100,0</b>	Universitaire
2 930	4,1	280	0,4	<b>72 240</b>	<b>100,0</b>	Entreprises publiques
						Administration municipale
2 740	7,8	170	0,5	<b>35 220</b>	<b>100,0</b>	Population 100 000 et plus
1 020	12,5	50 **	0,6	<b>8 180</b>	<b>100,0</b>	Population 25 000 à 99 999

- Dans le secteur public, c'est le niveau de formation universitaire qui présente la plus forte proportion d'employés, soit 40,6 % de l'effectif. Cette proportion est supérieure à celle notée dans le secteur privé (18,1 %). Dans ce dernier secteur, les proportions d'employés sont plus élevées que celles du secteur public pour les niveaux formation de niveau secondaire (32,8 % comparativement à 18,5 %), formation en cours d'emploi (8,5 % par rapport à 4,4 %) et gestion (8,4 % comparativement à 5,6 %). En ce qui concerne la formation collégiale, une proportion importante de l'effectif est estimée pour les deux ventilations (environ 30 %).
- Pour ce qui est de la région métropolitaine de recensement (RMR), aucune différence de proportions n'est observée entre les entreprises de la RMR de Montréal et celles de la RMR de Québec. Dans les entreprises privées des deux régions, les niveaux de compétence regroupant le plus d'employés sont les suivants : formation de niveau secondaire (32,4 % dans la RMR de Montréal et 29,8 % dans celle de Québec), formation collégiale (28,5 % et 32,0 %) et formation universitaire (22,0 % et 18,3 %).
- La proportion d'employés occupant des emplois du groupe formation de niveau secondaire est particulièrement élevée dans le secteur du transport et de l'entreposage (50,0 %) ainsi que dans ceux de la fabrication et du commerce (environ 38 %). Par contre, une proportion plus faible est estimée dans le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location de même que dans celui de l'hébergement et de la restauration (respectivement 26,5 % et 20,4 %). Du côté des emplois exigeant une formation universitaire, il n'est pas surprenant que le secteur du commerce et celui de l'hébergement et de la restauration aient les pourcentages d'employés les plus bas parmi les secteurs présentés (respectivement 4,9 % et 3,1 %). Enfin, il est à noter que le secteur de l'hébergement et de la restauration compte une proportion particulièrement élevée d'employés du niveau formation en cours d'emploi, soit 44,2 %.

### *Secteur privé*

- La proportion d'employés occupant des emplois des groupes de gestion et universitaire est plus forte chez les employés non syndiqués que chez les syndiqués (respectivement 12,6 % et 0,1 % pour le groupe de gestion et 24,4 % et 5,8 % pour le niveau de formation universitaire). En revanche, le pourcentage d'employés non syndiqués occupant des emplois exigeant une formation de niveau secondaire et de formation en cours d'emploi est plus faible que celui noté pour les employés syndiqués (respectivement 24,9 % et 48,2 % pour le premier groupe et 4,5 % et 16,5 % pour le deuxième). Enfin, chez les employés occupant des emplois de formation collégiale, la proportion est semblable dans les deux ventilations (environ 30 %).
- Environ un employé sur deux a un statut de syndiqué dans le groupe formation de niveau secondaire. Le taux de syndicalisation est estimé à 31,6 % pour le niveau de formation collégiale et à 65,4 % pour celui de formation en cours d'emploi. Les groupes de compétence restants montrent un taux de syndicalisation moindre, soit le groupe de gestion (presque nul) et celui de formation universitaire (10,9 %).
- Lorsque l'on considère la taille des entreprises, il n'y a pas de différence significative dans le poids des employés dans tous les groupes de compétence.

**Secteur public**

- Parmi les trois paliers de l'administration publique, c'est dans l'administration québécoise que la proportion d'employés occupant des emplois de formation universitaire est la plus forte (48,9 %); viennent ensuite l'administration fédérale (42,5 %) et l'administration municipale (9,2 %). En revanche, c'est dans l'administration municipale que la proportion d'employés occupant des emplois de formation collégiale est la plus grande (57,2 %), principalement en raison des policiers et des pompiers; ce secteur est suivi des administrations fédérale (33,4 %) et québécoise (25,0 %). Ajoutons que le pourcentage d'employés occupant des emplois du groupe formation de niveau secondaire est semblable pour les trois paliers de l'administration publique; il varie en effet de 15,2 % à 18,2 %. Par ailleurs, la proportion d'employés évaluée dans le groupe de gestion est plus élevée dans l'administration fédérale (8,3 %) que dans les administrations québécoise et municipale (respectivement 4,9 % et 6,3 %). Finalement, la proportion du groupe formation en cours d'emploi est plus élevée dans l'administration municipale (8,7 %) que dans les administrations québécoise (4,6 %) et fédérale (0,6 %).
- C'est dans le secteur universitaire que le pourcentage d'employés occupant des emplois nécessitant une formation universitaire est le plus important (56,9 %) parmi toutes les ventilations présentées. À l'opposé, on y retrouve la proportion la plus faible d'employés occupant des emplois de formation de niveau secondaire, soit 9,7 %.
- Au regard de la taille de la population desservie par l'administration municipale, le pourcentage d'employés dans les groupes formation universitaire et formation collégiale est plus élevé dans les municipalités de 100 000 habitants et plus. Par contre, les proportions sont supérieures dans les administrations municipales de 25 000 à 99 999 habitants pour le groupe de gestion et le niveau formation en cours d'emploi.

**2.3 Répartition des employés selon le domaine d'activité et le groupe de compétence (voir tableaux 2.3 à 2.5)**

Cette section présente, selon les principales ventilations retenues, des données croisées selon le domaine d'activité et le niveau de compétence pour les groupes intermédiaires de la CNP. Le nombre d'employés réguliers à temps plein ainsi que la proportion de l'effectif qu'ils représentent sont fournis.

Les résultats sont présentés selon neuf ventilations, soit : l'ensemble du Québec, le secteur public, le secteur privé, le secteur « autre public », l'administration québécoise, l'administration fédérale, l'administration municipale, l'ensemble des syndiqués et l'ensemble des non-syndiqués. Ces ventilations ont été retenues parce que la qualité de leurs estimations est généralement considérée comme de bonne à excellente.

Tableau 2.3

**Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence<sup>1</sup> et domaine d'activité<sup>2</sup>, ensemble du Québec, secteurs public et privé, 2014**

Domaine d'activité	Gestion		Formation universitaire		Formation collégiale		Formation de niveau secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Ensemble du Québec</b>								
Affaires, finance et administration (1)	20 810	8,9	55 400	23,6	82 900	35,3	75 810	32,3
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	9 600	7,6	63 520	50,5	52 560	41,8	...	...
Secteur de la santé (3)	2 030	2,9	35 780	50,4	18 680	26,3	14 440	20,4
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	11 920	7,4	111 460	69,3	29 580	18,4	7 810	4,9
Arts, culture, sports et loisirs (5)	1 320 *	6,3	7 080	33,9	12 470	59,8	...	...
Vente et services (6)	17 060	11,3	...	...	35 750	23,7	62 330	41,4
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	3 060	3,2	...	...	45 670	47,0	43 320	44,6
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	200 *	4,2	...	...	2 770 **	59,2	1 010 **	21,6
Fabrication et services d'utilité publique (9)	1 740	2,2	...	...	9 730	12,2	46 130	57,7
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>67 730</b>	<b>7,1</b>	<b>273 240</b>	<b>28,5</b>	<b>290 100</b>	<b>30,3</b>	<b>250 850</b>	<b>26,2</b>
<b>Secteur public</b>								
Affaires, finance et administration (1)	6 050	5,4	17 050	15,3	47 950	43,0	40 370	36,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	2 900	6,8	21 820	51,4	17 760	41,8	...	...
Secteur de la santé (3)	x	x	33 570	51,3	16 770	25,6	x	x
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	11 630	7,6	104 610	68,5	28 690	18,8	7 700	5,0
Arts, culture, sports et loisirs (5)	450	5,7	3 130	39,4	4 370	55,0	...	...
Vente et services (6)	550	2,2	...	...	2 550	10,2	6 820	27,3
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	980	3,2	...	...	12 890	41,5	13 280	42,8
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	x	x	...	...	120	19,1	x	x
Fabrication et services d'utilité publique (9)	130	4,4	...	...	2 160	75,1	540	18,8
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>24 620</b>	<b>5,6</b>	<b>180 190</b>	<b>40,6</b>	<b>133 270</b>	<b>30,0</b>	<b>81 930</b>	<b>18,5</b>
<b>Secteur privé</b>								
Affaires, finance et administration (1)	14 760	12,0	38 350	31,1	34 940	28,3	35 440	28,7
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	6 700	8,1	41 700	50,1	34 800	41,8	...	...
Secteur de la santé (3)	100 **	1,8	2 200 **	40,4	1 910 **	35,0	1 240 **	22,7
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	280 **	3,5	6 850	84,2	890 *	10,9	110 **	1,4
Arts, culture, sports et loisirs (5)	860 **	6,7	3 950	30,6	8 100 *	62,7	...	...
Vente et services (6)	16 510	13,1	...	...	33 200	26,4	55 510	44,2
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	2 080	3,2	...	...	32 780 *	49,6	30 040	45,5
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	200 *	4,8	...	...	2 650 **	65,2	990 **	24,4
Fabrication et services d'utilité publique (9)	1 610	2,1	...	...	7 570	9,8	45 590	59,2
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>43 110</b>	<b>8,4</b>	<b>93 060</b>	<b>18,1</b>	<b>156 840</b>	<b>30,5</b>	<b>168 920</b>	<b>32,8</b>

\* Précision passable; utiliser avec prudence.

\*\* Précision faible; utiliser avec circonspection; estimation fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

... N'ayant pas lieu de figurer.

- Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (formation universitaire, collégiale, de niveau secondaire et formation en cours d'emploi).
- Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.
- Le total des éléments peut être différent de la somme en raison des arrondissements.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Formation en cours d'emploi		Emplois non codés		Total <sup>3</sup>		Domaine d'activité
n	%	n	%	n	%	
...	...	...	...	<b>234 920</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>125 680</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>70 930</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>160 770</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>20 870</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
35 440	23,5	...	...	<b>150 590</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
5 020	5,2	...	...	<b>97 070</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
700	15,0	...	...	<b>4 680 *</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
22 300	27,9	...	...	<b>79 900</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	12 990	100,0	<b>12 990</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>63 460</b>	<b>6,6</b>	...	...	<b>958 380</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>
...	...	...	...	<b>111 420</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>42 480</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>65 480</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>152 630</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>7 960</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
15 050	60,3	...	...	<b>24 980</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
3 870	12,5	...	...	<b>31 020</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
480	78,6	...	...	<b>610</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
50 *	1,8	...	...	<b>2 880</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	4 090	100,0	<b>4 090</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>19 450</b>	<b>4,4</b>	...	...	<b>443 540</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>
...	...	...	...	<b>123 500</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>83 200</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>5 450 **</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>8 140</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>12 910 *</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
20 390 *	16,2	...	...	<b>125 610</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
1 150 *	1,7	...	...	<b>66 050</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
220 *	5,5	...	...	<b>4 070 **</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
22 250	28,9	...	...	<b>77 020</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	8 900 *	100,0	<b>8 900 *</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>44 010</b>	<b>8,5</b>	...	...	<b>514 840</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>

Tableau 2.4

**Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence<sup>1</sup> et domaine d'activité<sup>2</sup>, administrations québécoise, fédérale et municipale, Québec, 2014**

Domaine d'activité	Gestion		Formation universitaire		Formation collégiale		Formation de niveau secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Administration québécoise</b>								
Affaires, finance et administration (1)	2 550	5,4	4 200	8,9	21 460	45,5	19 000	40,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	310	2,2	7 010	48,8	7 050	49,1	...	...
Secteur de la santé (3)	1 870	3,0	32 910	52,1	15 670	24,8	12 740	20,2
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	7 870	7,0	83 260	74,2	15 600	13,9	5 430	4,8
Arts, culture, sports et loisirs (5)	0	0,0	870	29,7	2 070	70,3	...	...
Vente et services (6)	0	0,0	...	...	1 160	8,6	1 360	10,1
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	350	6,8	...	...	2 490	48,1	1 500	29,0
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	0	0,0	...	...	0	0,0	10	5,3
Fabrication et services d'utilité publique (9)	0	0,0	...	...	190	80,8	50	19,2
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>12 940</b>	<b>4,9</b>	<b>128 250</b>	<b>48,9</b>	<b>65 700</b>	<b>25,0</b>	<b>40 080</b>	<b>15,3</b>
<b>Administration fédérale</b>								
Affaires, finance et administration (1)	910	4,6	4 200	21,4	10 400	53,0	4 120	21,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	700	8,2	5 730	66,9	2 140	25,0	...	...
Secteur de la santé (3)	10	2,1	400	69,3	30	5,1	140	23,5
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	1 770	16,9	6 630	63,3	230	2,2	1 850	17,6
Arts, culture, sports et loisirs (5)	0	0,0	650	74,2	230	25,8	...	...
Vente et services (6)	0	0,0	...	...	150	42,6	0	0,6
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	30	3,8	...	...	480	64,9	190	25,7
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	0	0,0	...	...	60	100,0	0	0,0
Fabrication et services d'utilité publique (9)	0	0,0	...	...	90	85,8	20	14,2
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>3 420</b>	<b>8,3</b>	<b>17 610</b>	<b>42,5</b>	<b>13 810</b>	<b>33,4</b>	<b>6 310</b>	<b>15,2</b>
<b>Administration municipale (25 000 habitants et plus)</b>								
Affaires, finance et administration (1)	790	8,1	1 380	14,1	3 880	39,8	3 700	37,9
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	540	10,4	1 500	29,2	3 090	60,3	...	...
Secteur de la santé (3)	x	x	10	66,7	x	x	x	x
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	830	5,7	800	5,5	12 730	87,2	240	1,6
Arts, culture, sports et loisirs (5)	280	20,9	300	22,2	770	56,9	...	...
Vente et services (6)	x	x	...	...	x	x	970	44,8
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	190	2,1	...	...	3 580	41,1	2 620	30,0
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	x	x	...	...	60	14,7	x	x
Fabrication et services d'utilité publique (9)	100	9,2	...	...	570	53,7	350	33,4
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>2 730</b>	<b>6,3</b>	<b>3 980</b>	<b>9,2</b>	<b>24 820</b>	<b>57,2</b>	<b>7 890</b>	<b>18,2</b>

\* Précision passable; utiliser avec prudence.

\*\* Précision faible; utiliser avec circonspection; estimation fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

... N'ayant pas lieu de figurer.

1. Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (formation universitaire, collégiale, de niveau secondaire et formation en cours d'emploi).

2. Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.

3. Le total des éléments peut être différent de la somme en raison des arrondissements.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec.



Formation en cours d'emploi		Emplois non codés		Total <sup>3</sup>		Domaine d'activité
n	%	n	%	n	%	
...	...	...	...	<b>47 200</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>14 380</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>63 190</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>112 150</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>2 940</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
10 980	81,3	...	...	<b>13 500</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
830	16,1	...	...	<b>5 180</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
140	94,7	...	...	<b>150</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
0	0,0	...	...	<b>230</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	3 410	100,0	<b>3 410</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>11 960</b>	<b>4,6</b>	...	...	<b>262 330</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>
...	...	...	...	<b>19 630</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>8 570</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>570</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>10 470</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>870</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
200	56,9	...	...	<b>360</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
40	5,7	...	...	<b>740</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
0	0,0	...	...	<b>60</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
0	0,0	...	...	<b>110</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	0	100,0	<b>0</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>250</b>	<b>0,6</b>	...	...	<b>41 380</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>
...	...	...	...	<b>9 760</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>5 130</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>10</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>14 600</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>1 350</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
1 060	48,8	...	...	<b>2 170</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
2 340	26,8	...	...	<b>8 730</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
320	83,6	...	...	<b>380</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
40 *	3,7	...	...	<b>1 060</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	220	100,0	<b>220</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>3 760</b>	<b>8,7</b>	...	...	<b>43 400</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>

Tableau 2.5

**Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence<sup>1</sup> et domaine d'activité<sup>2</sup>, ensemble des syndiqués, ensemble des non-syndiqués et secteur « autre public », Québec, 2014**

Domaine d'activité	Gestion		Formation universitaire		Formation collégiale		Formation de niveau secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Ensemble des syndiqués</b>								
Affaires, finance et administration (1)	880	0,8	14 570 *	12,8	48 030	42,2	50 210	44,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	x	x	21 650	43,8	x	x	...	...
Secteur de la santé (3)	x	x	31 890	50,4	x	x	14 070	22,2
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	1 150	0,8	101 640	73,1	28 410	20,4	7 780	5,6
Arts, culture, sports et loisirs (5)	30 **	0,4	3 370	37,5	5 580	62,1	...	...
Vente et services (6)	50 **	0,1	...	...	7 390	11,2	31 540	47,7
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	100 **	0,1	...	...	36 280	50,7	30 740	42,9
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	x	x	...	...	x	x	350 **	14,2
Fabrication et services d'utilité publique (9)	x	x	...	...	x	x	30 140 *	61,1
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>2 930</b>	<b>0,5</b>	<b>173 120</b>	<b>30,6</b>	<b>174 880 0</b>	<b>30,9</b>	<b>164 830</b>	<b>29,1</b>
<b>Ensemble des non-syndiqués</b>								
Affaires, finance et administration (1)	19 920	16,4	40 830	33,7	34 870	28,8	25 590	21,1
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	8 890	11,7	41 870	54,9	25 530	33,5	...	...
Secteur de la santé (3)	2 020	26,4	3 880 *	50,7	1 380 **	18,0	370 **	4,9
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	10 770	49,4	9 830	45,1	1 170	5,4	30 *	0,1
Arts, culture, sports et loisirs (5)	1 280 *	10,8	3 720	31,3	6 890 *	58,0	...	...
Vente et services (6)	17 010	20,1	...	...	28 360	33,6	30 790	36,4
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	2 970	11,7	...	...	9 380	36,9	12 580 *	49,5
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	200 *	8,8	...	...	1 320 **	59,3	x	x
Fabrication et services d'utilité publique (9)	1 740	5,7	...	...	6 320	20,6	15 990 *	52,2
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>64 800</b>	<b>16,5</b>	<b>100 130</b>	<b>25,5</b>	<b>115 220</b>	<b>29,4</b>	<b>86 020</b>	<b>21,9</b>
<b>Secteur « autre public »</b>								
Affaires, finance et administration (1)	3 500	5,4	12 850	20,0	26 490	41,3	21 370	33,3
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	2 580	9,2	14 810	52,7	10 710	38,1	...	...
Secteur de la santé (3)	x	x	660	28,9	1 100	48,0	x	x
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)	3 770	9,3	21 350	52,8	13 090	32,3	2 270	5,6
Arts, culture, sports et loisirs (5)	450	9,0	2 260	45,0	2 300	45,9	...	...
Vente et services (6)	550	4,8	...	...	1 390	12,1	5 460	47,6
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)	630	2,4	...	...	10 400	40,2	11 780	45,6
Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)	x	x	...	...	120	25,4	x	x
Fabrication et services d'utilité publique (9)	130	4,7	...	...	1 970	74,6	500	18,7
Emplois non codés	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>	<b>11 680</b>	<b>6,4</b>	<b>51 940</b>	<b>28,7</b>	<b>67 570</b>	<b>37,3</b>	<b>41 850</b>	<b>23,1</b>

\* Précision passable; utiliser avec prudence.

\*\* Précision faible; utiliser avec circonspection; estimation fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

... N'ayant pas lieu de figurer.

- Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (formation universitaire, collégiale, de niveau secondaire et formation en cours d'emploi).
- Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.
- Le total des éléments peut être différent de la somme en raison des arrondissements.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Formation en cours d'emploi		Emplois non codés		Total <sup>3</sup>		Domaine d'activité
n	%	n	%	n	%	
...	...	...	...	<b>113 700</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>49 390</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>63 280</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>138 970</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>8 980</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
27 120	41,0	...	...	<b>66 090</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
4 510	6,3	...	...	<b>71 630</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
650	26,7	...	...	<b>2 450 **</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
15 740 *	31,9	...	...	<b>49 300</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	2 580 *	100,0	<b>2 580 *</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>48 020</b>	<b>8,5</b>	...	...	<b>566 360</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>
...	...	...	...	<b>121 220</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>76 290</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>7 650 *</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>21 800</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>11 890 *</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
8 320	9,9	...	...	<b>84 490</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
510 *	2,0	...	...	<b>25 440</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
x	x	...	...	<b>2 230 **</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
6 560 *	21,4	...	...	<b>30 600</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	10 410	100,0	<b>10 410</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>15 440 0</b>	<b>3,9</b>	...	...	<b>392 020</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>
...	...	...	...	<b>64 220</b>	<b>100,0</b>	Affaires, finance et administration (1)
...	...	...	...	<b>28 100</b>	<b>100,0</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	...	...	...	<b>2 300</b>	<b>100,0</b>	Secteur de la santé (3)
...	...	...	...	<b>40 480</b>	<b>100,0</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4)
...	...	...	...	<b>5 020</b>	<b>100,0</b>	Arts, culture, sports et loisirs (5)
4 070	35,5	...	...	<b>11 470</b>	<b>100,0</b>	Vente et services (6)
3 040	11,8	...	...	<b>25 850</b>	<b>100,0</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (7)
330	73,2	...	...	<b>460</b>	<b>100,0</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe (8)
50 *	1,9	...	...	<b>2 640</b>	<b>100,0</b>	Fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	690	100,0	<b>690</b>	<b>100,0</b>	Emplois non codés
<b>7 490</b>	<b>4,1</b>	...	...	<b>181 220</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>

## 2.4 Répartition des employés selon le groupe de compétence et le genre (voir tableau 2.6)

### *Ensemble du Québec*

- Dans l'ensemble du Québec, le nombre estimé d'employés réguliers à temps plein dans les entreprises de 200 employés et plus est de 958 380. De ce nombre, 464 250 sont des femmes et 494 130 sont des hommes; le taux de présence féminine est d'environ 48,4 %.
- Le poids des employés occupant des emplois exigeant une formation universitaire est plus important chez les femmes que chez les hommes (respectivement 33,8 % et 23,5 %). À l'opposé, la proportion d'employés occupant des emplois des groupes formation collégiale, formation de niveau secondaire et formation en cours d'emploi est plus faible chez les femmes que chez les hommes. En ce qui concerne le groupe de la gestion, les deux proportions sont similaires.
- Dans le groupe formation universitaire, le taux de présence des femmes est estimé à 57,5 %. La proportion de femmes est inférieure dans les autres groupes de compétence : elle varie de 38,0 % dans le niveau formation en cours d'emploi à 46,6 % dans le groupe de la gestion.

### *Secteur privé*

- Pour ce qui est des employés réguliers à temps plein travaillant dans une entreprise privée de 200 employés et plus, le nombre estimé d'employés masculins (313 780) est supérieur à celui des femmes (201 050). Le taux de présence des femmes est de 39,1 %.
- Dans tous les groupes de compétence, à l'exception de celui de la gestion, il n'y a pas de différence dans les proportions estimées selon le genre. Les niveaux de compétence regroupant le plus d'employés sont les suivants : formation de niveau secondaire (33,7 % chez les hommes et 31,4 % chez les femmes), formation collégiale (31,6 % et 28,6 %) et formation universitaire (17,4 % et 19,1 %). Dans le groupe de gestion, la proportion des femmes est plus élevée que celle estimée chez les hommes, soit respectivement 9,9 % et 7,4 %.

- Le taux de présence des femmes est inférieur à 50 % dans tous les groupes de compétence. Les taux les plus faibles sont ceux des groupes formation collégiale (36,7 %) et formation universitaire (37,3 %).

### *Secteur public*

- La situation est différente dans le secteur public puisque le nombre estimé d'employés féminins (263 200) est supérieur au nombre évalué chez les hommes (180 350). Cette différence est significative sur le plan statistique. Le taux de présence des femmes est d'environ 59,3 %.
- Dans le secteur public, la répartition des employés selon le niveau de compétence est très différente lorsque le genre est pris en compte. En effet, les proportions diffèrent dans les cinq groupes de compétence.
- Les femmes regroupent un pourcentage plus important dans le groupe formation universitaire. De fait, environ 44,1 % des femmes du secteur public occupent un emploi de ce niveau, alors que chez les hommes, la proportion est estimée à 34,1 %. Le poids des hommes est plus élevé que celui des femmes dans les quatre autres groupes de compétence (groupe de gestion, formation collégiale, formation de niveau secondaire et formation en cours d'emploi).
- Le taux de présence des femmes est estimé à 65,9 % pour le groupe formation universitaire. Dans les groupes formation collégiale et formation de niveau secondaire, il est supérieur à 50 %, tandis que dans le groupe de gestion et le niveau formation en cours d'emploi, il se situe sous la barre des 50 % (respectivement 47,5 % et 30,9 %).

*Employés syndiqués et non syndiqués*

- Environ la moitié des employés syndiqués sont des femmes. Le taux de présence féminine est évalué à 49,3 %.
- La répartition des employés syndiqués selon le groupe de compétence est différente lorsque le genre est considéré. Chez les femmes, la proportion dans le groupe formation universitaire est estimée à 40,6 %, ce qui est supérieur à la proportion évaluée chez les hommes. En effet, seulement 20,8 % des employés masculins syndiqués du secteur public se classent dans ce niveau. Quant aux autres groupes de compétence (groupe de gestion, formation collégiale, formation de niveau secondaire et formation en cours d'emploi), la proportion estimée chez les hommes est supérieure à celle des femmes.
- Environ la moitié des employés réguliers à temps plein non syndiqués sont des femmes.
- La répartition des employés non syndiqués selon le groupe de compétence est similaire chez les hommes et chez les femmes dans tous les groupes. Les niveaux de compétence regroupant le plus d'employés sont les suivants : formation collégiale (30,3 % chez les hommes et 28,4 % chez les femmes), formation universitaire (27,2 % et 23,7 %) et formation de niveau secondaire (19,7 % et 24,5 %).
- Le taux de présence des femmes non syndiquées varie de 43,7 % à 52,7 %. Les différences entre les groupes de compétence ne sont pas significatives sur le plan statistique. Dans chacun des groupes, les femmes représentent environ la moitié des employés réguliers à temps plein non syndiqués.

Tableau 2.6

**Répartition des employés réguliers à temps plein selon le genre et le groupe de compétence de la CNP<sup>1</sup>, diverses ventilations, Québec, 2014**

Secteur	Gestion		Formation universitaire		Formation collégiale <sup>2</sup>		Formation de niveau secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Ensemble du Québec</b>								
Hommes	36 140	7,3	116 100	23,5	156 100	31,6	139 760	28,3
Femmes	31 590	6,8	157 150	33,8	134 000	28,9	111 090	23,9
Taux de présence féminine	...	46,6	...	57,5	...	46,2	...	44,3
<b>Privé</b>								
Hommes	23 220	7,4	54 590	17,4	99 300	31,6	105 870	33,7
Femmes	19 890	9,9	38 470	19,1	57 530	28,6	63 060	31,4
Taux de présence féminine	...	46,1	...	41,3	...	36,7	...	37,3
<b>Public</b>								
Hommes	12 920	7,2	61 510	34,1	56 800	31,5	33 890	18,8
Femmes	11 700	4,4	118 680	45,1	76 470	29,1	48 040	18,3
Taux de présence féminine	...	47,5	...	65,9	...	57,4	...	58,6
<b>Employés syndiqués</b>								
Hommes	1 630	0,6	59 740	20,8	93 360	32,5	99 050	34,5
Femmes	1 300	0,5	113 380	40,6	81 520	29,2	65 780	23,5
Taux de présence féminine	...	44,4	...	65,5	...	46,6	...	39,9
<b>Employés non syndiqués</b>								
Hommes	34 510	16,7	56 360	27,2	62 740	30,3	40 710	19,7
Femmes	30 290	16,4	43 770	23,7	52 490	28,4	45 310	24,5
Taux de présence féminine	...	46,7	...	43,7	...	45,5	...	52,7

■ Résultat le plus élevé de la comparaison selon le genre.

\* Précision passable; utiliser avec prudence.

\*\* Précision faible; utiliser avec circonspection; estimation fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

- Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (formation universitaire, collégiale, de niveau secondaire et formation en cours d'emploi).
- Ensemble des programmes d'études postsecondaires sanctionnées par un diplôme préuniversitaire ou un diplôme d'études collégiales techniques qui mène généralement au marché du travail. Ce groupe considère également d'autres formations jugées équivalentes (par exemple : celles des pompiers et des infirmières auxiliaires autorisées). Pour plus d'information, voir le site officiel de la CNP.
- Le niveau de compétence « formation en cours d'emploi » comprend les emplois pour lesquels aucune exigence scolaire particulière n'est requise. La formation repose sur un ensemble de processus d'apprentissage, formels ou autres, par lesquels les personnes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences.
- Le total des éléments peut être différent de la somme en raison des arrondissements.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Formation en cours d'emploi <sup>3</sup>		Emplois non codés		Total <sup>4</sup>		Secteur
n	%	n	%	n	%	
39 330	8,0	6 700	1,4	<b>494 130</b>	<b>100,0</b>	Ensemble du Québec
24 130	5,2	6 290	1,4 *	<b>464 250</b>	<b>100,0</b>	Hommes
...	38,0	...	48,4	...	<b>48,4</b>	Femmes
						Taux de présence féminine
25 880	8,2	4 920	1,6	<b>313 780</b>	<b>100,0</b>	Privé
18 130 *	9,0 *	3 980 *	2,0 **	<b>201 050</b>	<b>100,0</b>	Hommes
...	41,2	...	44,7	...	<b>39,1</b>	Femmes
						Taux de présence féminine
13 450	7,5	1 780	1,0	<b>180 350</b>	<b>100,0</b>	Public
6 000	2,3	2 310	0,9	<b>263 200</b>	<b>100,0</b>	Hommes
...	30,9	...	56,4	...	<b>59,3</b>	Femmes
						Taux de présence féminine
31 430	11,0	1 760 *	0,6 *	<b>286 970</b>	<b>100,0</b>	Employés syndiqués
16 590 *	5,9 *	820 *	0,3 **	<b>279 390</b>	<b>100,0</b>	Hommes
...	34,6	...	31,7 *	...	<b>49,3</b>	Femmes
						Taux de présence féminine
7 910	3,8	4 940	2,4	<b>207 160</b>	<b>100,0</b>	Employés non syndiqués
7 540	4,1	5 470	3,0	<b>184 860</b>	<b>100,0</b>	Hommes
...	48,8	...	52,5	...	<b>47,2</b>	Femmes
						Taux de présence féminine

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui  
pour le Québec de demain

Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec réalise son *Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) qui lui permet notamment de colliger de l'information sur l'ensemble des emplois des entreprises répondantes. Cette enquête vise les entreprises de 200 employés et plus dans les différents secteurs du marché du travail.

Le présent document trace, à partir des données de la collecte 2014 de l'ERG, un portrait de la répartition des employés réguliers à temps plein selon les groupes de compétence et les domaines d'activité de la *Classification nationale des professions* (CNP), et ce, selon diverses ventilations (secteurs, taille des entreprises, syndicalisation). Une analyse de la répartition de l'effectif selon le groupe de compétence et le genre est également présentée.